

PROGRAMME DE FORMATION
Formation à la conduite en sécurité
des Ponts Roulants et Portiques CACES® R484
Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 484

INFORMATIONS PRATIQUES :

Public visé:

Toute personne appelée de par ses activités à conduire un Pont roulant ou Portiques
Personnels d'encadrement appelés à coordonner de façon permanente ou occasionnelle des opérations de levage et d'élingage de charges avec des équipements de levage et titulaire d'une autorisation de conduite pont roulant.

Pré-requis:

- Être âgé de 18 ans minimum
- Vérification par l'employeur de l'aptitude médicale du salarié (médecine du travail) et de sa capacité à lire et écrire le français.

Durée:

Initiale : 3 jours soit 21 heures (1 journée de théorie, 1 journée de pratique et 1 journée d'évaluation finale)

Recyclage : 2 jours soit 14 heures

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Rappel des règles de conduite et de sécurité relatives à la conduite des ponts roulants conformément à l'article R.4323-55 du code du travail
- Identifier les risques liés à l'utilisation d'un pont roulant et d'un portique
- Être capable de réaliser les différents élingages dans les règles en toute sécurité.
- Mettre en œuvre et coordonner une opération de levage simple ou complexe.
- Réaliser l'adéquation des équipements de levage, matériels et appareils.
- Réaliser les différents élingages dans les règles de l'art en toute sécurité.

CONTENU DE LA FORMATION :

Partie théorique

- Rôles et responsabilités Le cadre réglementaire du chef de manœuvre - rôles et responsabilités de chacun- La compétence des intervenants
- Analyse des risques et mesures de prévention Les risques d'une opération de levage -prise en compte de l'environnement de travail-
- L'adéquation des engins de levage, matériels et appareils L'adéquation et le choix de l'équipement de levage et des appareils et leurs limites de travail - L'anticipation des mouvements : l'élingage de la charge, les vérifications avant le levage
- La communication lors des opérations de levage Les gestes de commandement et la signalisation sonore

- Les règles de l'élingage Préparation d'une opération de levage et connaissance des caractéristiques des élingues et appareils.

Partie pratique

- Exercices pratiques Prise et dépose de charge • Gestes de commandement ou autres systèmes de communication • Elingage de charge.

Suivi et évaluation finale

- En vue de l'obtention du CACES®, le testeur fait réaliser au stagiaire une évaluation des connaissances (théorie) et du savoir-faire (pratique).
- Feuille d'émargement, certificat de réalisation, attestation de réussite et Carte CACES®.

Moyens matériels :

Pont Roulant commande au sol avec ses différents types d'appareaux

Une salle de cours équipée et le matériel nécessaire à la réalisation du programme.

Moyens humains et pédagogique :

Un formateur possédant une expérience de la manutention et du levage en entreprise enet ayant reçu une formation spécifique.

Alternance d'exposés courts et d'exercices pratiques.





INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Accessibilité aux personnes handicapés :

Accessibilité aux personnes handicapés reconnu apte médicalement.

L'Organisme de formation For' Expert étudiera l'adaptation des moyens de la prestation pour les personnes en situation de handicap. (Voir avec référent handicap Mme Dalila DEPOIX - 04.67.66.44.78).

Conditions tarifaires :

A partir de 280€ HT par jour pour les formations en INTER et à partir de 690€ par jour en INTRA.

Se référer à l'offre de prix envoyée avec le programme

Modalités d'accès :

Dès réception du bulletin d'inscription et du devis signé.

Délais d'accès :

En INTRA : de 2 à 5 jours suivant la disponibilité du formateur.

En INTER : Suivant le calendrier Inter-entreprise (voir site internet).

Équipement de protection individuelle à apporter :

Se référer à la convocation de formation.

Intervenants :

Formateur en prévention des risques professionnels, expert de la manutention et du levage en entreprise.

Testeur certifié pour la partie test.

Modalités de validation des acquis

Suivant le référentiel : après avis favorable, validation du « Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité » CACES® conforme à la Recommandation CNAMTS ®484.

Les tests CACES sont réalisés par des partenaires certifiés.

Certificateur : CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE Catégorie 2 : Ponts roulants et portiques à commande en cabine RS5107 Le CACES® R484 est valable 5 ans.

Certificateur BUREAUVERITAS date originale de certification : 6 janvier 2002 - Valable jusqu'au : 05 janvier 2026

L'examen théorique CACES® est valide durant 12 mois. Ainsi, si vous souhaitez compléter la formation d'un collaborateur sur une autre catégorie, et qu'il suit cette nouvelle formation moins de 12 mois après sa date d'examen, il n'aura pas à repasser l'examen théorique CACES®.

Crée le 06/01/20-actualisé le 11/01/21- actualisé le 15/12/22 - act le 07/02/24

FOR'EXPERT - Tél : 04.67.66.44.78 – contact@forexpert-formation.com

Sarl au capital de 7 500 euros – Siret : 515 210 789 000 19 – RCS AVIGNON 515 210 789 – NAF 7022 Z –

« Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93 84 03139 84 auprès du préfet de région Provence Alpes Côte d'Azur »
TVA FR41515210789 – IBAN : FR7610096181060008186260172 - BIC : CMCIFRPP

